

tion dans l'espoir d'y accéder. (*Rires*) Le député du Nouveau-Brunswick, le ministre des Douanes et lui-même siègent au Parlement depuis environ dix-sept ans et jusqu'au moment de la Confédération ont été des adversaires politiques. Il a souvent entendu l'honorable député faire l'éloge de ce splendide animal—regardez, disait-il, ces oreilles petites et allongées—regardez ces yeux limpides et admirez ce garrot—cette large croupe pleine de force—voyez ces jarrets et ce paturon—ma foi Fanny Elster n'a pas de plus beaux sabots à montrer—n'a-t-il pas un trot magnifique—et quel bondissement dans sa galopade—n'est-ce pas un splendide animal? Et lorsqu'il rétorque à son collègue «Alors, pourquoi ne l'enfourchez-vous pas»? Quelle réponse fait-il? «C'est que je le ferais bien, mais il rue».—(*Rires*)—et il en a toujours été ainsi! Il aimerait demander au député de Cornwall, qui siègeait dans ce que l'on pourrait appeler le Temple de Janus, mais qui à cette époque augustiniennne de la politique canadienne est clos pour la première fois, et dont l'occupant garde un œil par derrière sur l'opposition, tandis que de l'autre il reluque le pâturage gouvernemental, s'il a jamais connu un politicien canadien qui ait fait usage de cet animal sauf comme cheval de bataille. Le fait est que le public a perdu toute confiance en ce mot. Ce que le peuple exige c'est que les fonctionnaires jouissent d'un traitement équitable—d'un juste salaire pour une honnête journée de travail—que les hommes publics bénéficient de traitements correspondant à ceux que leurs talents, leur intégrité et leur travail leur permettraient de toucher dans l'exercice d'autres professions. Vous désirez des hommes de qualité dans la fonction publique, alors qu'on leur offre des traitements qui soient de nature à les y attirer, mais du même coup, débarrassez-vous des parasites qui encombrant les ministères. Burke a dit quelque part...

L'homme d'État qui tenterait de fonder la grandeur de son pays sur la possession de vertus extraordinaires ne manquerait pas de retrouver dans les couches supérieures le gaspillage et la corruption.

Nous devons légiférer en fonction des hommes tels qu'ils sont, sujets à la tentation, à la sottise—avec leurs défauts et leurs vices. Il serait vain d'attendre qu'ils se comportent comme des anges. L'honorable député a fait remarquer que le traitement du gouverneur général était de beaucoup supérieur à celui du président des États-Unis, mais tout le monde sait que si ce traitement est nominale-ment de \$24,000 par an, il est effectivement de l'ordre de \$100,000. Et quel spectacle offre les États-Unis en ce moment? La femme de l'ancien président offre en vérité ses biens les plus précieux et déclare sous sa signature

[M. Gray (Saint John).]

dans les journaux que ce sont là des cadeaux offerts par des sympathisants du gouvernement tandis que d'autres ont été reçus dans l'espoir d'obtenir un poste rémunéré ou en gratitude de profits réalisés ou de contrats obtenus par les donateurs eux-mêmes, les membres de leurs familles ou leurs amis. Mieux vaut doubler le traitement du gouverneur général plutôt que de voir les postes de la fonction publique troqués ou vendus par les membres de sa famille ou ses ministres d'une manière aussi corrompue et avec une telle effronterie. Pareil régime démoralise la nation. Il vaut mieux rémunérer les hommes publics de façon juste et équitable—exiger qu'ils s'acquittent pleinement de leurs devoirs, décourager la corruption et préserver la moralité publique. Il espère que les honorables députés aborderont l'étude de toutes ces questions dans un esprit de patriotisme généreux et éclairé. Un patriotisme qui dominerait les préoccupations partisans et les considérations de personnes serait comme le serpent au poing de Moïse au Mont Sinaï, plus qu'un symbole de la sagesse de la nation, le symbole même de sa survie. Fixez vos regards sur ce symbole et vivez, réglez vos actes sur ce symbole et soyez sauvés. Il espère, par ailleurs, que le gouvernement soumettra ces diverses mesures à la Chambre dans le plus bref délai afin que les éléments de la population des régions éloignées représentés par les honorables députés des provinces maritimes puissent les étudier. Celles-ci ne redoutent pas les conséquences; elles ne craignent pas de subir d'injustice aux mains de leurs compatriotes du Canada. Leurs représentants sont venus ici en toute confiance que leurs intérêts seront protégés et il espère et croit qu'au cours des délibérations à venir, ils recevront l'appui généreux et cordial des représentants des provinces canadiennes. (*Applaudissements*) Et nous espérons que l'honorable député de Hants (M. Howe) après s'être acquitté de son devoir en protestant contre la manière dont l'union a été réalisée deviendra l'un des plus solides piliers du Dominion. (*Bravos*).

M. A. G. Jones (Halifax) déclare que s'il n'avait pas été dit qu'il n'y aurait pas d'amendement, il se serait contenté de voter. Il est présent en cette Chambre pour obéir à une loi impériale et il appuiera les mesures justes et s'opposera aux mauvaises, sans considération des partis représentés à la Chambre. Il dit ignorer l'existence d'un seul sympathisant américain ou fénian en Nouvelle-Écosse et pourtant, du fait que son parti s'est opposé d'une manière parfaitement constitutionnelle à l'union, il a été accusé de déloyauté par l'honorable député de Cumberland. Il se souvient du moment où la totalité des revenus furent mis à la disposition du com-